

## Séminaire Ramsar Scarpe-Escaut - Atelier 4

# Aquascope Virelles, conservation, éducation et développement touristique, pari gagnant!

Mercredi 20 octobre 2021

# Virelles Nature ASBL



1984

Achat de l'Etang de Virelles via la Générale de Banque

3 axes :

**Conservation, Education, Tourisme**



**natagora**



# L'intérêt ?

- 80 ha d'étang (+- 145 ha)
- Fagne et Calestienne
- Vaste roselière
- Aulnaie marécageuse
- Pré de Fagnes, cariçaies et prairies humides

Faune et Flore exceptionnelle:

2747 espèces recensées

108 espèces aviaires nicheuses (Atlas Oiseaux Nicheurs de Wallonie 2001-2007 )



# Réserve Naturelle Agréée

F. 91 — 2801

[C — 27464]

18 JUILLET 1991. — Arrêté de l'Exécutif régional wallon  
portant agrément de la Réserve naturelle du Domaine de Virelles

L'Exécutif régional wallon,

Vu la loi du 12 juillet 1973 sur la Conservation de la Nature, modifiée par le décret du 11 avril 1984, et notamment les articles 6, 10, 11, 18, 19 et 37;

Vu l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 17 juillet 1986 concernant l'agrément des réserves naturelles et le subventionnement des achats de terrains à ériger en réserves naturelles agréées par les associations privées, et notamment l'article 11;

Vu la demande d'agrément du Conseil de gestion du Domaine de Virelles, datée du 23 décembre 1988;

Vu l'avis du Conseil supérieur wallon de la Conservation de la Nature, émis les 23 mai et 20 juin 1989;

Vu la demande d'avis adressée à la députation permanente du conseil provincial du Hainaut le 9 avril 1990;

Vu l'absence d'avis de la députation permanente du conseil provincial du Hainaut dans le délai légal de soixante jours,

Arrête :

**Article 1er.** Sont constitués en Réserve naturelle agréée du Domaine de Virelles les 83 ha 21 a 24 ca cadastrés commune de Chimay, Virelles : n<sup>os</sup> 645e/pie, 681b, 682b, 687b, 703, 704, 696a, 697a, 702a, 645d, 700, 701e, 694a, 686d/pie, 683e, 689b; commune de Chimay/Vaulx : n<sup>os</sup> 24b, 25.

**Art. 2.** Le fonctionnaire de l'Inspection générale de l'Environnement et des Forêts chargé de la surveillance de la Réserve naturelle agréée du Domaine de Virelles est le chef de cantonnement de Chimay.

- La **réserve naturelle intégrale** où on laisse les milieux évoluer naturellement.
- La **réserve naturelle dirigée** où des travaux sont menés afin de maintenir les milieux dans un stade déterminé.
- Le **parc** où l'on privilégie l'accueil du public tout en appliquant un mode de gestion respectueux de l'environnement.

# 2004 Aquascope

Construction via fonds européens

Parcours intérieur et extérieur

30 000 (éco) touristes/ an

9000 Scolaires

Centre Ethnobotanique

Reconnaissance 4\* CGT

Creaves

800 000 € CA



# Aquascope 2.0.



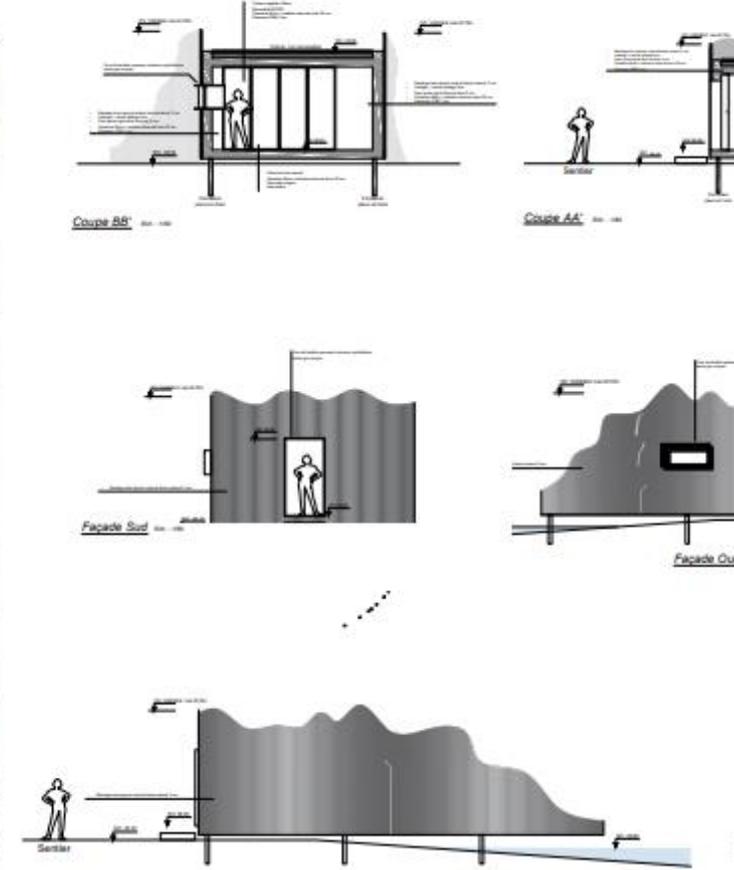
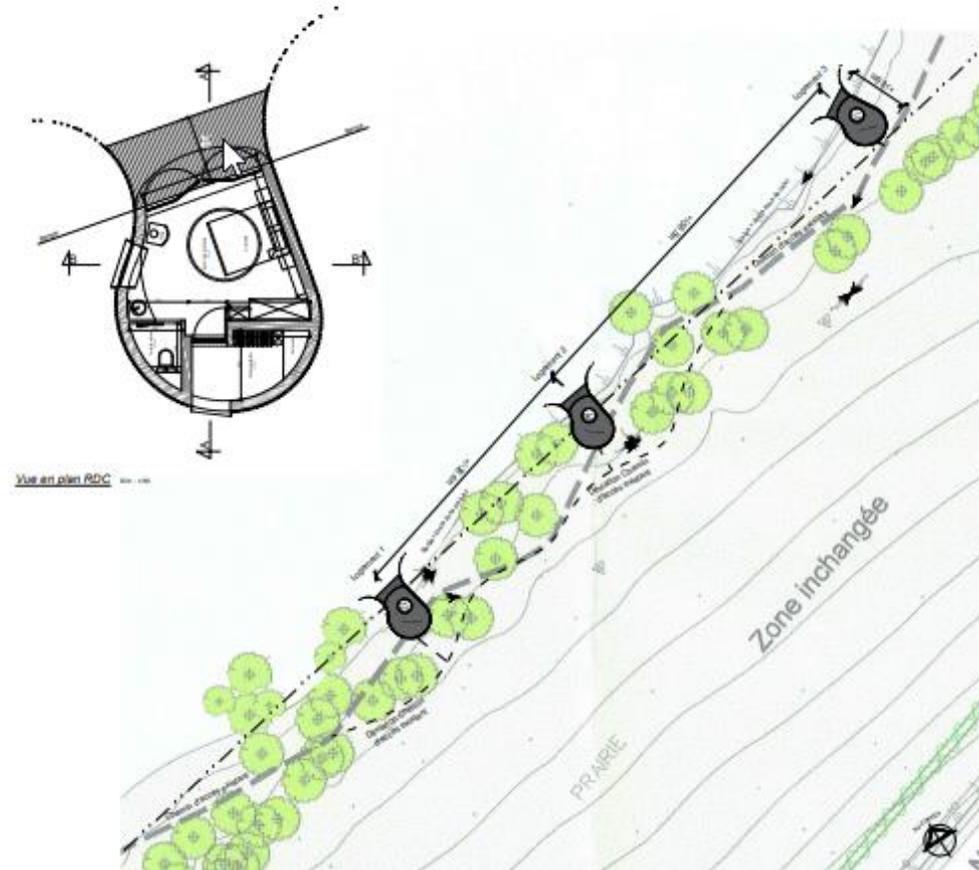
# Constats :

- Stagnation
- Renouvellement de l'offre
- Pas d'hébergement à proximité
- Terrasse peu agréable
- Usure des infrastructures
- Locaux peu adaptés
- Roselière en déclin (assèchement prédatons)
- Nouveau plan stratégique



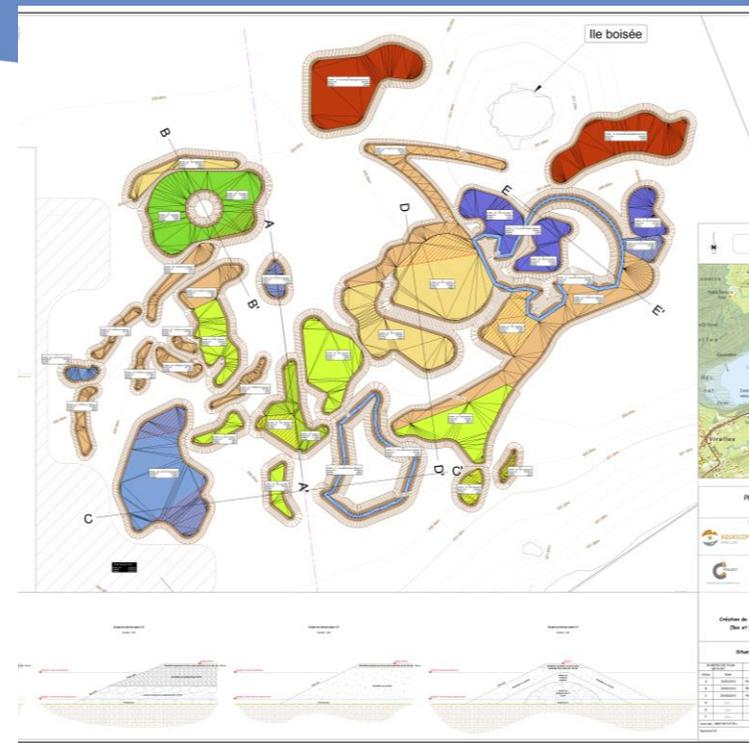
# 1. Logements insolites

- Générer du CA
- 5 nouveaux logements insolites
- 3x2pers et 2x2 pers.
- Estimation : 300 000€
- CA 250 000€/an
- Calendrier : Hiver 21-23
- Stabilame / Tromcourt



## 2. Les îlots

- Axe Conservation
- Restauration de la grande roselière et création d'un complexe d'îles 1.256.459 €
- Subside : 100% /Cabinet Tellier
- Calendrier : Hiver 2021-2022
- Pirlot/Wanty



# Pourquoi en faveur des oiseaux?

- Ecologie, population, besoins... connus
- Présence en toute saison
- Observation assez aisée
- Renommée de Virelles en la matière
- Groupe apprécié du grand public

# Pourquoi en faveur des oiseaux nicheurs?

- Durée du séjour plus longue
- Comportement très démonstratif
- Episodes (cantonnement, parade, construction, nourrissage, 1<sup>er</sup> envol,...)
- Fidélité au site augmentée
- Attirance pour d'autres espèces
- Nombreuses espèces « parapluies »
- Reproduction = protection durable

# Restauration de la roselière et creusement de cheneaux



- ▶ 16 000 tonnes de déchets verts et d'argiles.

# Objectifs

## La zone d'étrépage



La gorgebleue à miroir blanc

Retirer la partie organique du sol sur 40 cm permet à une roselière jeune et dynamique de renaître progressivement par sa périphérie. Les spécialistes recommandent la création de zones mouilleuses en période de sécheresse qui serviront utilement à la gorgebleue à miroir blanc qui trouvera dans ces vasières nouvellement créées, une foule d'insectes et autres invertébrés bien utiles au développement de sa progéniture.

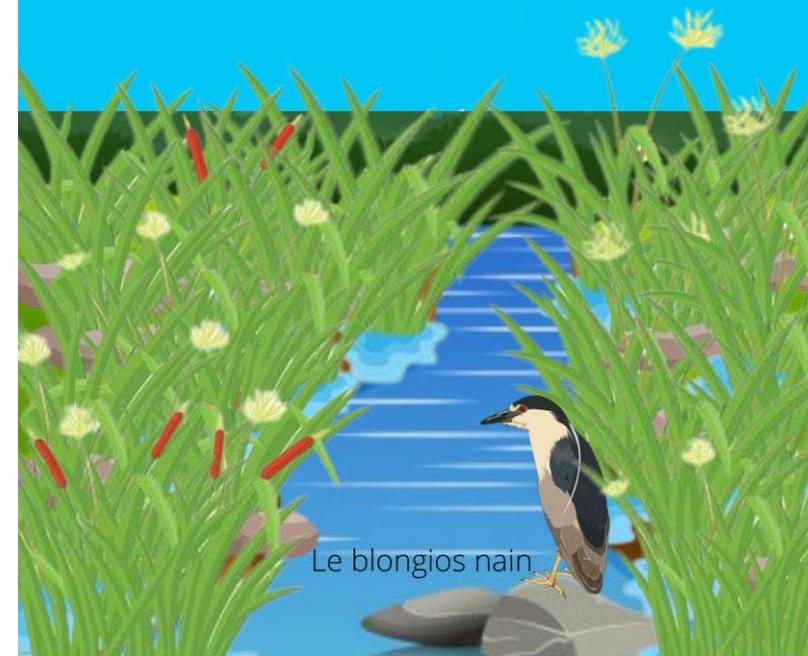
## La zone de mare



Le héron pourpré

La création d'une mare de 10.000 m<sup>2</sup> ayant une profondeur de 70 cm multiplie la longueur de la frontière entre les roseaux et le plan d'eau (là où la nourriture est la plus abondante). Des zones de choix pour l'alimentation du héron pourpré.

## Les chenaux

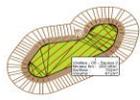


Le blongios nain

En plus d'amener de l'eau et des poissons au sein de la grande roselière, les 700 m de bordures de chenaux peuvent utilement servir de poste d'affût pour les oiseaux prédateurs. L'habitat favori du blongios nain est la roselière inondée accessible aux poissons.

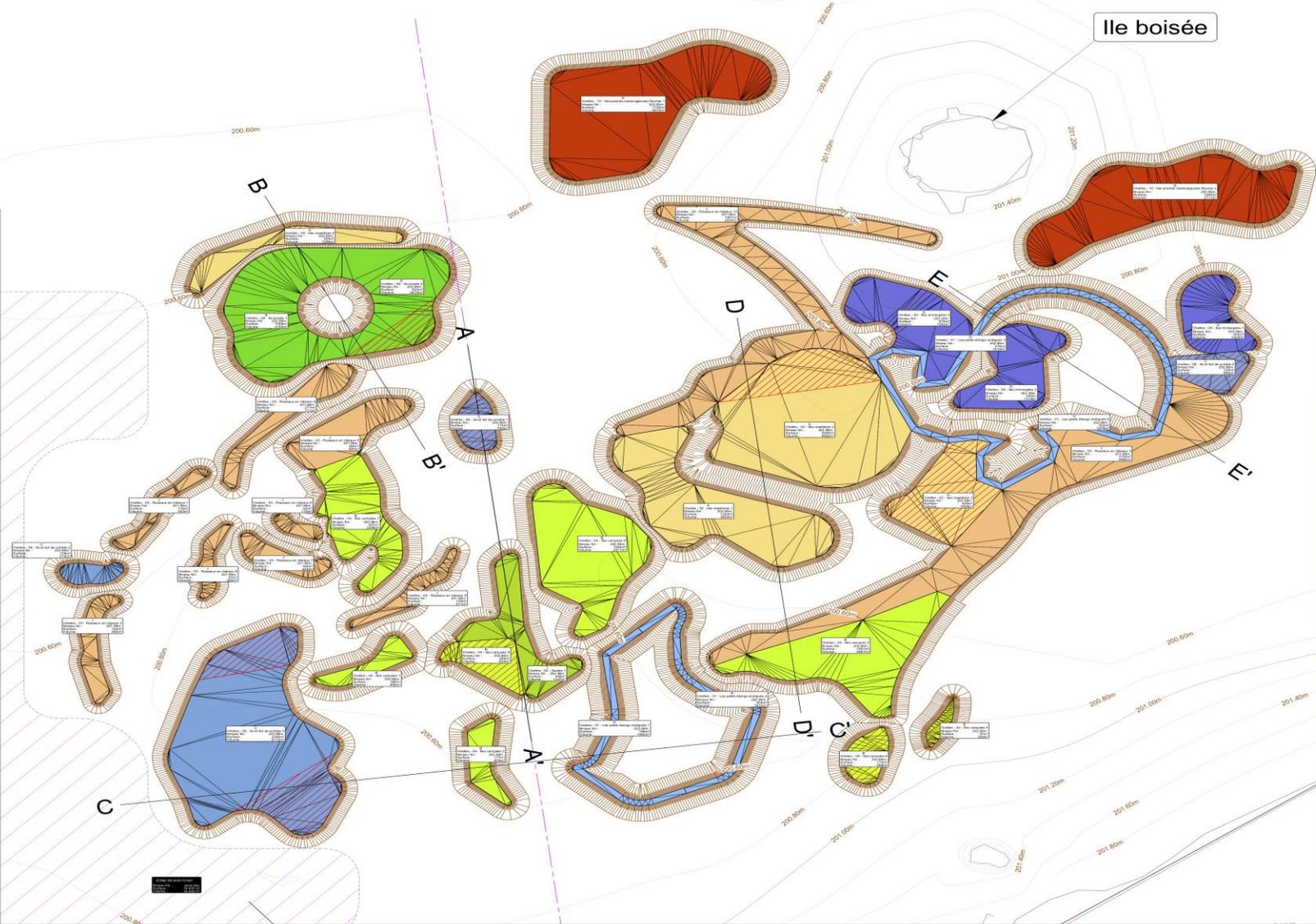
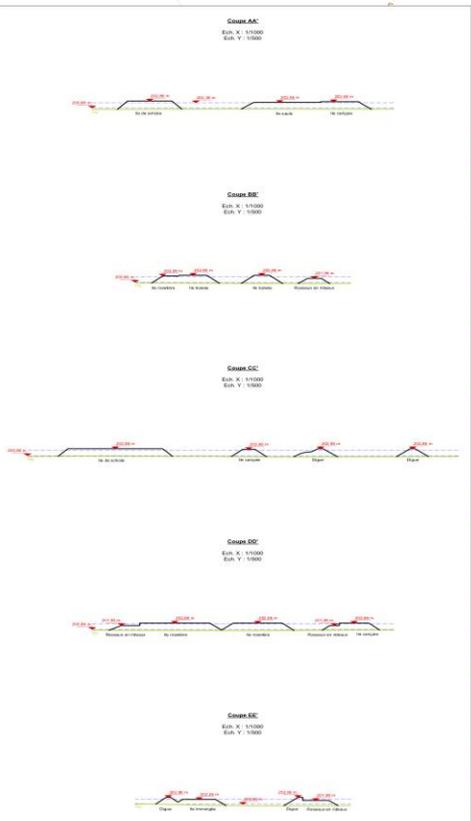
**Plan terrier**  
Echelle 1/5000

Echelle : 1/5000



- Légende des îles :**
- A - Îles résilatives
  - B - Îles carpiques
  - C - Île et îlot de scruite
  - D - Îles immergées
  - E - Île boisée
  - G - Îles prairies marécageuses fleuries
  - H - Les petites étangs endigués
  - I - Saules
  - J - Roseaux en rizioux
  - Assise en enrochement

**Ile boisée**



**Plan de situation**  
Extrait de la carte IGN  
Echelle: 1/10.000



**PROVINCE DE HAINAUT**  
Ville de Chimay

Pouvoir adjudicateur/Maitre de l'ouvrage :

**AQUASCOPE**  
VIRELLES  
VIRELLES NATURE A.S.B.L.  
Rue du Loc, 42  
B-5461 Virelles  
Tél. 060/21 13 43  
Courriel : vincent.scailliet@aquascope.be



Auteur du Projet :

**C1 PROJECT**  
Chemin de la Maison du Roi, 30D  
B-1380 Lasne  
Tél. 02/318 81 26 Fax 02/318 08 42  
Courriel : info@c1project.be

**PERMIS D'URBANISME**

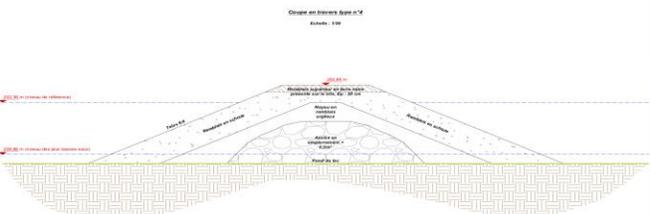
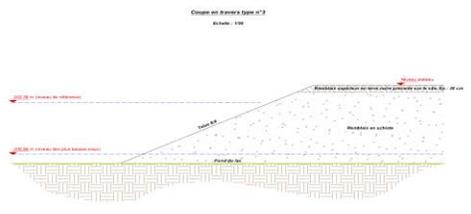
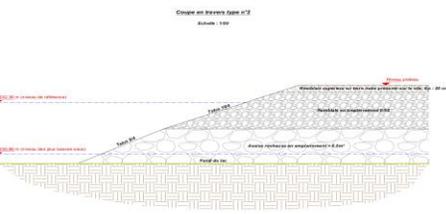
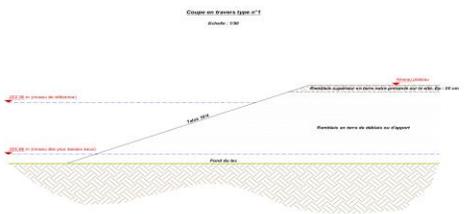
Création de divers aménagements sur l'étang de Virelles (îles et îlots, amas de branches et plans d'eau)

**Situation projetée, coupes types et profils**

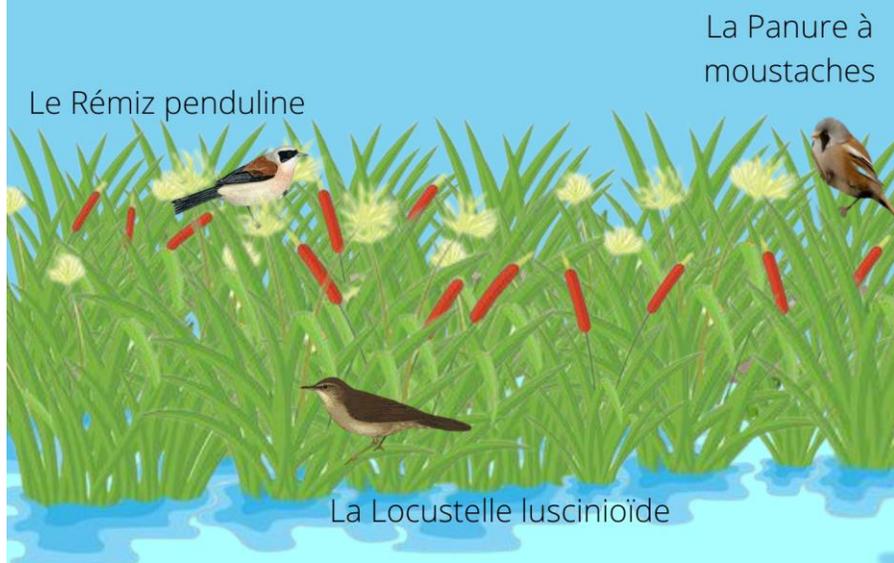
NUMERO DE PLAN	ECHELLE: 1/5000	Niveau:	SURFACE: 1 m²
2019/001		N 14/05/2019	
Indice	Date	Modifications	
A	15/05/2019	Première diffusion	
B	14/06/2019	Situation proposée, coupes types et profils	
C	20/09/2019	Ajout de zone de bas fonds	
D	J.J.		
E	J.J.		
F	J.J.		

Levé par: ABC4D S.P.R.L.	Dessiné par: Ing. Nicolas Frittaon	Dessé par: Ing. Nicolas Frittaon
Approuvé le	Vérifié par	Responsable du dossier



## Les roselières émergées



Ces îlots légèrement plus haut que le niveau moyen de l'étang seront végétalisés avec des roseaux mais aussi des massettes dont les inflorescences ouateuses intéressent de nombreux oiseaux lors de la confection et le matelassage des nids.

Ces roselières parsemées de massettes en limite d'étang constituent des milieux favorables à l'installation de la Locustelle lusciniôïde.

## Les roseaux en rideaux



Ces roselières immergées (- 40 cm du niveau moyen de l'étang) auront une largeur moyenne de quatre mètres (aspect brise-vue et brise-vent). Elles pourront être traversées à la nage par des canards et autres oiseaux des plans d'eau. De plus petites espèces y installeront leur nid, telle la très rare Rousserolle turdoïde qui exige des massifs clairsemés dont les roseaux sont suffisamment solides (diamètre de 6 mm ou plus) que pour supporter un nid assez lourd. L'autre élément important pour cet oiseau est un sol inondé dans la roselière.

## Les îles saulaies



Le Phragmite des joncs

Deux petites saulaies seront créées afin de respecter la quiétude (brise-vue) et le confort (brise-vent) des lieux. Outre ces deux propriétés, ces buissons serviront de poste de chant et de chasse pour de nombreux passereaux dont le Phragmite des joncs qui apprécie que son territoire soit parsemé de divers habitats (roselières, saulaies, cariçaies,...).

## Les îles cariçaies



La Bécassine des marais

Le Râle d'eau

La Marouette ponctuée

Huit îles légèrement émergées pour un total de près de 3.600m<sup>2</sup> seront plantées en laïches (*carex* en latin) afin d'obtenir un habitat dense où notamment les rallidés qui pourront sonder le sol à l'abri des regards, voire même installer leur nid.

Durant la période de nidification la Bécassine des marais apprécie une végétation typique des milieux humides assez dense et pas trop élevée (30 à 80 cm).

## L'île boisée



La Grande Aigrette

L'Aigrette garzette

Le Bihoreau gris

Cet îlot de près de 20 ares sera reboisé à partir de plants d'aulnes glutineux (+/- 3m). Ces ligneux seront taillés afin de présenter un port tabulaire à même d'inciter certains piscivores arboricoles à installer leur nid (Grande Aigrette, Aigrette garzette,...). En son centre, une mare favorisera encore l'attractivité de l'îlot.

## Les îles prairies marécageuses fleuries



La Sarcelle d'hiver

La Sarcelle d'été

Deux îles (1.887 m<sup>2</sup> au total) seront végétalisées afin d'obtenir un habitat de type mégaphorbiaie (hautes plantes de milieux frais et éclairés dominé par la Reine des prés). Différence de taille par rapport à la cariçaie : ici les végétaux (iris, salicaire, épiaire des marais, ...) fleurissent abondamment invitant ainsi une foule d'insectes butineurs.

## Les îles de schiste



La Sterne pierregarin

Le Petit Gravelot

Les deux îles (174 et 2.290m<sup>2</sup>) qui seront prochainement créées permettront peut-être le développement d'une colonie importante de Sternes pierregarins qui sont connues pour nicher en nombre sur ce genre d'îlot qui les isole des prédateurs terrestres.

## Les étangs endigués



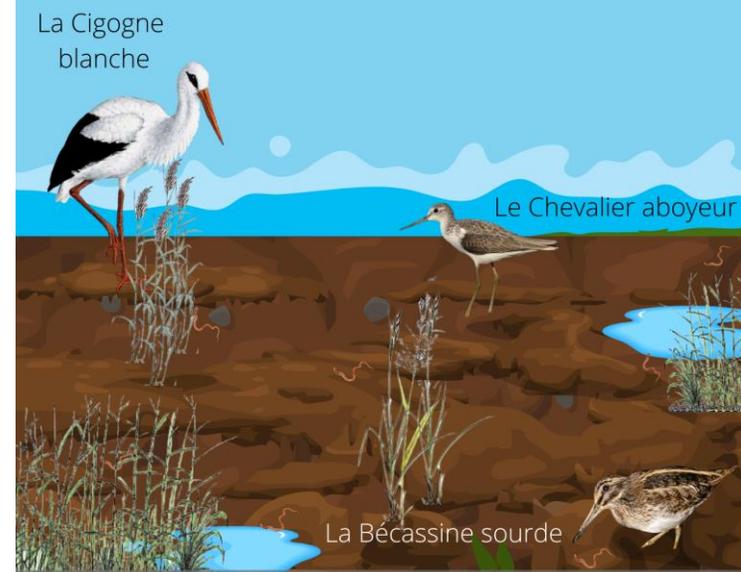
Deux plans d'eau d'une surface totale de 1055m<sup>2</sup> seront rendus indépendants du grand étang via la réalisation de digues. Cela permettra de créer un réservoir d'eau lors des vidanges du grand étang, des vasières au printemps tout en facilitant le nourrissage de certains piscivores par la mise en charge de poissons. Le niveau sera maintenu assez bas au printemps afin de maintenir localement des plages de vase et de sol nu pour permettre l'éventuelle nidification de l'Echasse blanche.

## La zone de bas-fond



Creuser une vaste zone plus profonde que le reste de l'étang (moyenne 1.2m) bénéficiera tant à certaines espèces aviaires plongeurs qu'à une oxygénation convenable lors des étés secs et chauds. La faible capacité en échange gazeux pouvant se traduire par une mortalité importante de poissons. Lors des vidanges, les bas-fonds resteront sous-eaux et serviront de réservoir de nourriture et de protection des organismes benthiques ce qui est très attractif pour l'avifaune de passage.

## Les îles immergées



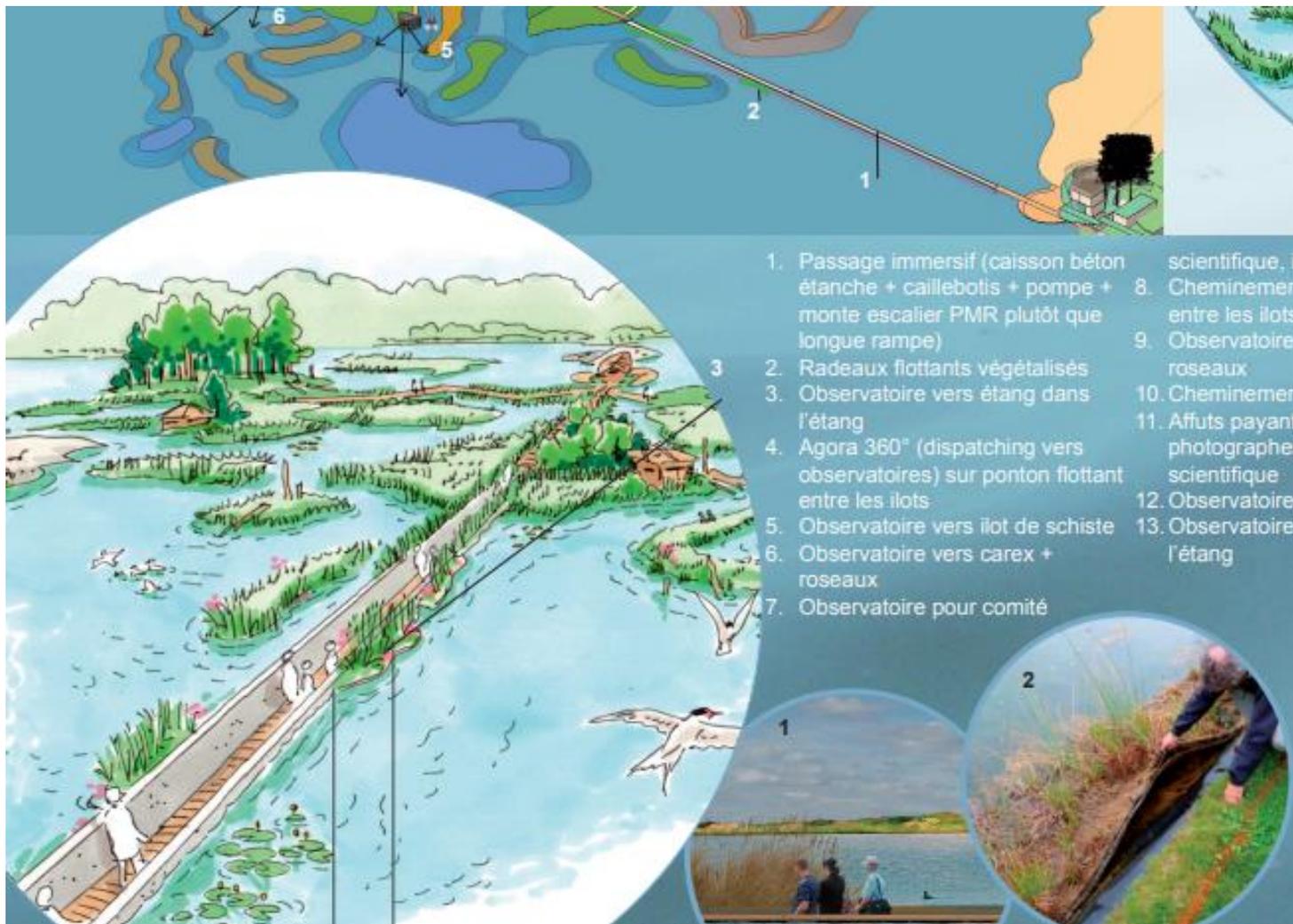
Ces îles situées à - 10 cm par rapport au niveau moyen de l'étang seront facilement accessibles pour les échassiers qui y trouveront un lieu de pose et de nourrissage. La variation saisonnière voire quasi journalière du niveau d'eau (pluie, vague,...) recouvrira ou découvrira ces zones en y déposant quantités d'organismes de la vase (tubifex,...) qui retiendront de nombreux limicoles dont la Bécassine sourde. Ces îlots seront en outre recolonisés ci-et-là par certaines plantes héliophytes et autres.



### 3. Aquascope 2.0 (Création d'un Zwin Wallon)

- Axe écotourisme / Education
  - 2 700 000 €
  - Subsidés : 80%
  - Calendrier : 2022-2024
- Désignation :  
Atelier de Tromcourt / ID Focus / Daniel Steenhout

# Parcours extérieur



Aménagement partiel des îlots axés en fonction des publics ciblés :

- Ecotourisme
- Photographe nature
- Naturaliste

Ré-aménagement zone sud

# Réaménagement de l'Aquascope



- Zone HoReCa en bord d'eau
- Nouvelle salle événementielle et expo
- Accès PMR
- Accès direct depuis le parking
- Nouveau parcours extérieur et nouvelle scénographie extérieure

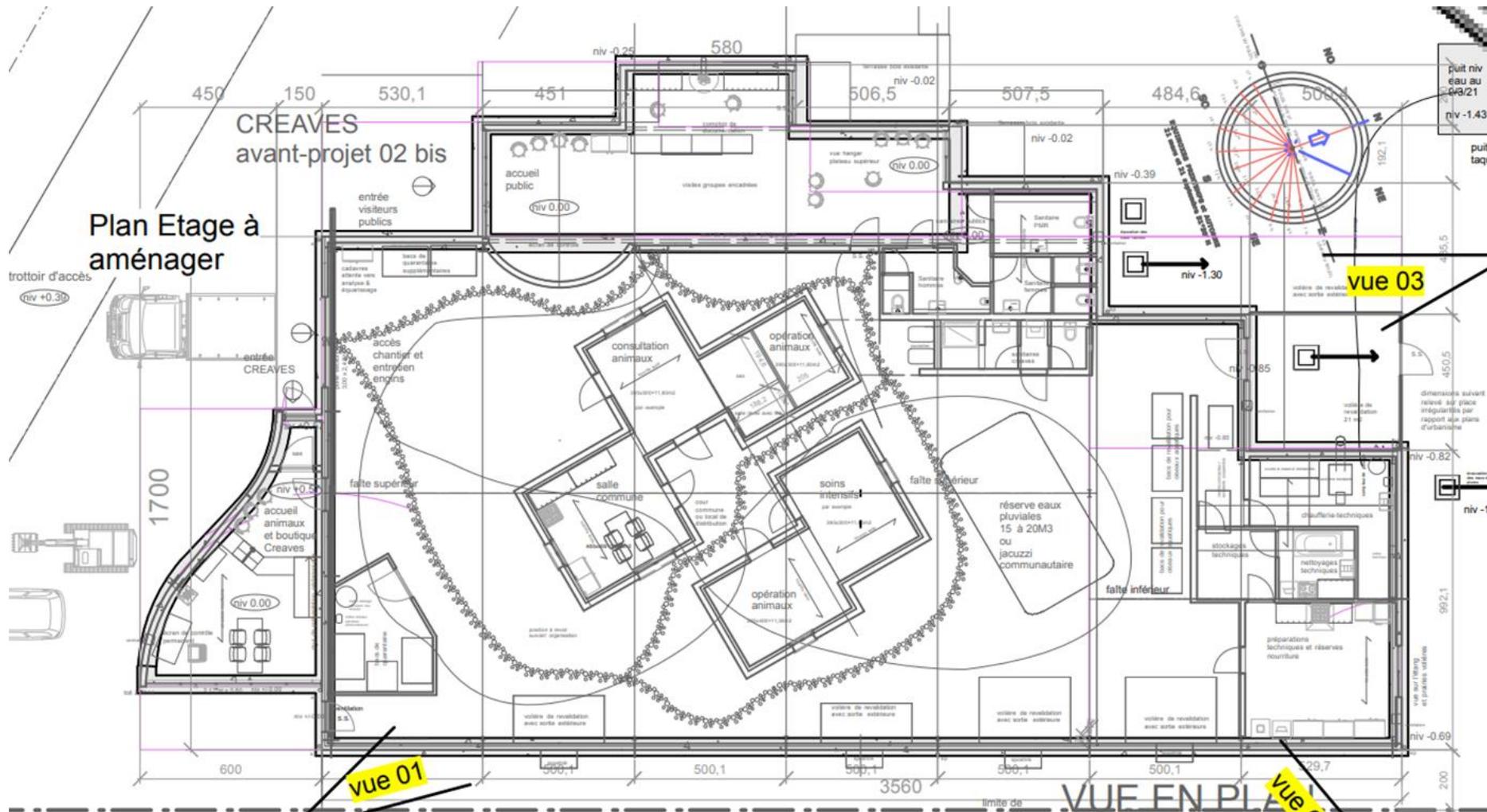
# 4. Creaves :

Depuis 2007

850 animaux / an

42 bénévoles

Achat de la Grange aux Papillons + Investissement 276 000€ + 250 000€ appel aux dons.





# AQUASCOPE

## VIRELLES

Merci pour votre attention !